CONSORTIUM DE PROJET







































































PLUS D'INFORMATION **WWW.IANOS.EU**





NOTRE ÎLE DE RÊVE DÉCARBONISÉE, ET LA VÔTRE?





PILIERS DU PROJET IANOS

IANOS présente un riche portefeuille de solutions pour la décarbonisation complète des îles de l'UE, en augmentant la part des sources d'énergie renouvelables dans le mix énergétique et en exploitant les ressources des îles, y compris l'énergie géothermique, éolienne, marémotrice et solaire.

PAR CONSÉQUENT, LES PRINCIPAUX PILIERS DU PROJET SONT :

- 1. une stratégie de décarbonation forte
- 2. centrale électrique virtuelle basée sur l'intelligence artificielle
- 3. outils et technologies innovants favorisant des investissements plus verts
- **4.** les personnes en tant qu'acteurs actifs des systèmes énergétiques sous la forme de communautés énergétiques locales

LES ÎLES

IANOS a sélectionné les îles d'Ameland (Pays-Bas) et Terceira (Portugal) pour servir d '«îles pilotes» et trois «îles voisines» - Lampedusa (Italie), Bora Bora (Polynésie française) et Nisyros (Grèce) - pour valider le potentiel réplicable des résultats des îles pilotes.

AVANTAGES POUR LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

IANOS offre les principaux avantages suivants pour la communauté européenne :

- 1. Les solutions technologiques IANOS (tant matérielles que logicielles) seront évolutives et reproductibles.
- 2. IANOS développera et testera des modèles commerciaux innovants tout en tenant compte des principes de l'économie circulaire. Cela signifie repenser et reconcevoir le développement urbain afin de minimiser les flux de déchets, promouvoir une réutilisation et un recyclage maximaux et développer de nouvelles synergies entre les entreprises pour réduire l'utilisation des matières premières.
- 3. Les solutions IANOS et ses modèles économiques permettront à des groupes de citoyens, d'entrepreneurs sociaux, de pouvoirs publics et d'organisations communautaires de participer directement à la transition énergétique en investissant, produisant, stockant et vendant conjointement l'énergie.

REMERCIEMENTS

Ce projet a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 957810. Cette brochure reflète uniquement le point de vue de l'auteur et Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA), en vertu des pouvoirs délégués par la Commission européenne, n'est pas responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des